

DEPARTEMENT DU JURA
**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
d'ASSAINISSEMENT
PA2M**

Envoyé en préfecture le 07/08/2026
Reçu en préfecture le 07/08/2026
Publié le
ID : 039-999042104-20260723-2026_37-DE



Siège Social :

MAIRIE D'ARBOIS 39600

Secrétariat : le jeudi de 10h00 à 12h00

Tél : 03 84 66 55 55 (mairie d'Arbois)

Extrait du registre des délibérations

Objet : modification du règlement de service - 2026-37

L'an deux mille vingt-six, le 23 juillet à 20h, le Comité Syndical dûment convoqué en date du 16/07/2026, s'est réuni en mairie de Montigny les Arsures.

Délégué(e)s en exercice : 8 Quorum : 5 Présent(e)s : 7 Absent(e)s : 1 Pouvoir(s) : 0

PRESENTS (7) : PETIT Léo, Pupillin ; BOUDRY Jeanne et BUGADA Cathy, Arbois ; MENEUST Pierre et CREUZOT Gilles, Mesnay ; ALBINI Thierry et DULAC Caroline, Montigny les Arsures.

Excusés : BEAUPOIL Jean-Luc, Pupillin ; Quentin DE BEL AIR, société de viticulture

SECRETAIRE : Léo PETIT, Pupillin

Après présentation de l'ajout proposé à l'article 20 du règlement de service, à l'unanimité, les délégués :

- approuvent la modification du règlement d'assainissement
- valident sa publication
- demandent sa transmission pour information et prise en compte à la commission économie de la communauté de communes

Pour copie conforme et certification,

M. Léo PETIT, secrétaire de séance

Mme Jeanne Boudry, présidente